

De l'absence à l'omniprésence de la traduction. Stratégies d'écriture dans le domaine francoprovençal rhônalpin

From the Absence to the Omnipresence of Translation. Writing Strategies in the Rhône-Alpes Francoprovençal Domain

Manuel Meune

Volume 3, Number 5, 2024

Écrire et (auto)traduire des langues minoritaires : engagement et créativité
Writing and (Self)-translating Minority Languages: Engagement and Creativity

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115662ar>

DOI: <https://doi.org/10.29173/af29515>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Alberta, Department of Modern Languages and Cultural Studies

ISSN

1916-8470 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Meune, M. (2024). De l'absence à l'omniprésence de la traduction. Stratégies d'écriture dans le domaine francoprovençal rhônalpin. *Alternative francophone*, 3(5), 96–118. <https://doi.org/10.29173/af29515>

Article abstract

Historically spoken in France, Switzerland and Italy, Francoprovençal has been a language of oral communication since the 6th century and a literary language since the 13th century. Diffused from Lyon on both sides of the major Alpine passes, it includes many dialects, but has often been autonomous from French. Production of texts in Francoprovençal is now rare in the Rhône-Alpes region, even in Savoie and Bresse, where there are still some speakers. If the language is to find an audience, even a small one, translation into French has become essential - especially as people who still understand the language are not used to reading it. Yet there was a time, particularly in the 17th century, when epics and plays were published in Francoprovençal without translation. Only the paratext was in French. At the turn of the 20th century, many chronicles in local newspapers were still published solely in "patois". Then, as linguistic assimilation progressed after 1945, French appeared alongside Francoprovençal, particularly in bulletins from associations of "Patois" speakers or glossaries, which have multiplied since the 1980s and are often accompanied by bilingual stories. Translation into Francoprovençal also plays a role, but enriched with metalinguistic comments in French, especially in the case of comic strips or fables that are easily accessible in the original language. At a time when the native language has become almost inaudible in the public sphere, we seek to illustrate the issues surrounding translation, whether in terms of self-translation and double writing (two languages facing each other), the coexistence of languages to reflect the former societal diglossia, or the question of spelling - regional or supradialectal as the case may be.

© Manuel Meune, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

De l'absence à l'omniprésence de la traduction.

Stratégies d'écriture dans le domaine francoprovençal rhônalpin

 alternative francophone
pour une francophonie en mode mineur

DOI : <https://doi.org/10.29173/af29515>



Manuel Meune

manuel.meune@umontreal.ca

Université de Montréal

Résumé. *Le francoprovençal, parlé historiquement en France, en Suisse et en Italie, a été langue de communication orale dès le 6^e siècle et langue littéraire depuis le 13^e siècle. Diffusé à partir de Lyon de part et d'autre des grands cols alpins, il comprend de nombreux dialectes, mais a souvent affiché son autonomie face au français. La production de textes en francoprovençal est désormais rare dans la région Rhône-Alpes, y compris en Savoie ou en Bresse, où il reste des locuteurs. La diffusion de la langue est devenue indissociable de la traduction vers le français s'il s'agit de trouver un public, même restreint — d'autant que les personnes comprenant encore la langue ne sont guère habituées à la lire. Pourtant, il fut un temps, notamment au 17^e siècle, où l'on publiait des épopées ou du théâtre en francoprovençal sans traduction d'appoint. Seul le paratexte était en français. Au tournant du 20^e siècle, nombreuses étaient encore les chroniques qui, dans les journaux locaux, étaient publiées uniquement en « patois ». Puis, à mesure que l'assimilation linguistique a progressé après 1945, le français est apparu aux côtés du francoprovençal, en particulier dans des bulletins d'associations de patoisants ou les glossaires, qui se sont multipliés depuis les années 1980 et sont souvent accompagnés d'histoires bilingues. La traduction vers le francoprovençal joue également un rôle, mais enrichie de commentaires métalinguistiques en français et surtout dans le cas de bandes dessinées ou de fables facilement accessibles en langue originale. Alors que la langue autochtone est devenue presque inaudible dans l'espace public, nous cherchons à*

illustrer les enjeux existant autour de la traduction, qu'il s'agisse d'autotraduction et d'écriture double (deux langues en regard), de coexistence des langues pour refléter l'ancienne diglossie sociétale, ou encore de la question de la graphie — régionale ou supradialectale selon le cas.

Mots clés : *francoprovençal; revitalisation; diglossie; autotraduction; écriture bilingue*

Abstract. *Historically spoken in France, Switzerland and Italy, Francoprovençal has been a language of oral communication since the 6th century and a literary language since the 13th century. Diffused from Lyon on both sides of the major Alpine passes, it includes many dialects, but has often been autonomous from French. Production of texts in Francoprovençal is now rare in the Rhône-Alpes region, even in Savoie and Bresse, where there are still some speakers. If the language is to find an audience, even a small one, translation into French has become essential - especially as people who still understand the language are not used to reading it. Yet there was a time, particularly in the 17th century, when epics and plays were published in Francoprovençal without translation. Only the paratext was in French. At the turn of the 20th century, many chronicles in local newspapers were still published solely in “patois”. Then, as linguistic assimilation progressed after 1945, French appeared alongside Francoprovençal, particularly in bulletins from associations of “Patois” speakers or glossaries, which have multiplied since the 1980s and are often accompanied by bilingual stories. Translation into Francoprovençal also plays a role, but enriched with metalinguistic comments in French, especially in the case of comic strips or fables that are easily accessible in the original language. At a time when the native language has become almost inaudible in the public sphere, we seek to illustrate the issues surrounding translation, whether in terms of self-translation and double writing (two languages facing each other), the coexistence of languages to reflect the former societal diglossia, or the question of spelling - regional or supradialectal as the case may be.*

Keywords: *Francoprovençal; self-translation; diglossia; revitalization; bilingual writing*

Géographiquement, l'aire linguistique du francoprovençal est située entre celles du français et de l'occitan. Son domaine actuel (voir figure 1) comprend le centre-est de la France (nord de Rhône-Alpes — fusionné avec l'Auvergne en 2015 —, l'est de la Bourgogne-Franche-Comté), la presque totalité de la Suisse romande, la Vallée d'Aoste et quelques vallées piémontaises en Italie. Langue de communication dans ces contrées depuis le 6^e siècle, le francoprovençal, constitué de plusieurs dialectes, n'a jamais été langue administrative (hormis quelques actes notariés). Lyon et Genève ont remplacé le latin par le français sans pouvoir imposer une autre langue écrite, mais des textes littéraires en francoprovençal ont vu le jour dès le 13^e siècle.

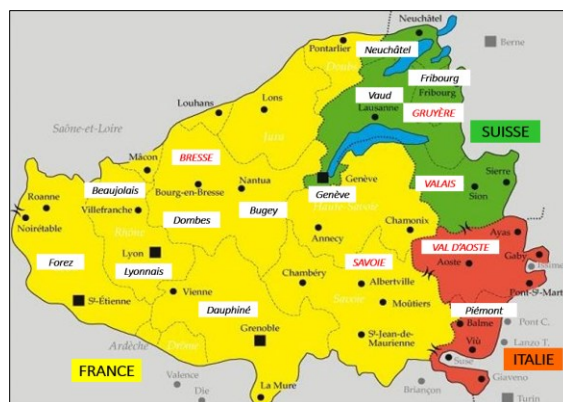


Fig. 1 – Domaine francoprovençal

Le fait que cette langue galloromane transfrontalière n'ait été identifiée et décrite qu'au 19^e siècle (Ascoli) contribue au fait que nombre de Rhônalpins en ignorent encore l'existence. Quant à ses locuteurs, ils utilisent volontiers le glottonyme « patois », bien que parfois péjoratif hors des milieux « patoisants », et peinent à se considérer comme membres d'une collectivité suprarégionale. L'appartenance à trois États-nations ne facilite guère non plus l'émergence d'une conscience commune. Au terme d'une politique d'unification linguistique ancienne en France et en Suisse, et d'une italianisation plus récente en Italie, la langue n'est parlée que par quelques dizaines de milliers de personnes. En Suisse, elle a disparu des cantons protestants au 19^e siècle, mais reste utilisée dans les cantons catholiques de Fribourg et du Valais où le village d'Évolène maintient encore une transmission intergénérationnelle. Cette dernière n'existe à vaste échelle qu'au Val d'Aoste.

Sauf pour de brèves incursions vers la Suisse ou l'Italie, permettant de garder en tête la dynamique générale, nous traiterons ici de la région Rhône-Alpes, qui a entrepris assez récemment de promouvoir officiellement le francoprovençal (Rhône-Alpes 2009) dans le sillage de la discrète reconnaissance juridique des langues régionales par la République française¹. Il sera surtout question de la Savoie et de la Bresse, deux des principales régions rhônalpines où l'on trouve encore des locuteurs actifs, à défaut d'une masse critique susceptible de transmettre collectivement la langue.

La Savoie, française depuis 1860, affiche une identité aux accents parfois autonomistes, se positionnant comme leader naturel du domaine francoprovençal en France. Elle est aussi un médiateur avec le Valais et surtout la Vallée d'Aoste qui, avant 1860, relevait également de la partie *francotrope* (français dans l'administration, francoprovençal à l'oral) et non pas *italotrope* du royaume de Sardaigne. La plaine de Bresse, entre Saône et Jura, se divise en deux. Au sud, la Bresse dite savoyarde, historiquement francoprovençalophone, n'est devenue française qu'en 1601. Au nord, la Bresse dite bourguignonne, française depuis beaucoup plus longtemps, n'est de langue francoprovençale qu'au sud de Louhans (Saône-et-Loire).

Si le francoprovençal écrit s'affichait jadis comme langue autonome, les textes originaux unilingues dans cette langue sont devenus rares en Rhône-Alpes. Dans ce contexte où la langue est presque inaudible dans l'espace public, existe-t-il un intérêt pour la traduction de textes contemporains vers le francoprovençal,

¹ « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » (Constitution du 4 octobre 1958, article 75-1, 21 juillet 2008).

ou d'anciens textes francoprovençaux vers le français ? Si c'est le cas, cela signifie-t-il que la traduction, désormais indispensable, fait du francoprovençal une langue duelle, systématiquement disponible sous forme d'original et de traduction ? Pour comprendre la diffusion actuelle du francoprovençal et illustrer le rôle de la traduction (→) vers cette langue (FP) ou vers le français (F), parfois avec présence de paratexte (« ptx. ») ou de courtes insertions (+F) en français, ainsi que le rôle de la coexistence des langues, nous aborderons les procédés et supports suivants :

- 1) signalétique et traduction performative (F→FP) ;
- 2) littérature classique (FP/ptx. F) ;
- 3) alternance des langues et rôles sociaux (FP/+F) ;
- 4) glossaires et ethnotextes bilingues (FP→F) ;
- 5) chansons (FP/FP→F [sous-titres]) ;
- 6) textes anciens réédités, traduction en regard (FP→F / ptx. F)
- 7) textes en double écriture, autotraduction (F→FP/FP→F) ;
- 8) bandes dessinées (F→FP/+F [paysage linguistique]/ptx. F) ;
- 9) traduction et transcription (F→FP régional/F→FP supradialectal).

LA SIGNALÉTIQUE, ENTRE REDONDANCE ET TRADUCTION PERFORMATIVE

L'espace rhônalpin offre au regard de nombreux toponymes étrangement poétiques (voir figure 2) qui sont en fait des formations redondantes accolant du français standard et du francoprovençal francisé, adapté phonétiquement et non traduit. Ainsi, le « chemin des quatre vies » (Douvres, Ain) n'est autre que le « chemin des quatre *chemins* » (lat. *via*), la « rue de la grand vie » (Giron, Ain), la « rue de la grand-*rue* », ou encore la « rue de la vie du bief », la « rue de la *rue* du bief [ruisseau] » (Bolozon, Ain). Le « chemin de la *ruette* » (Douvres) et l'« impasse de la *charrière* » (Broissia, Jura) sont moins mystérieux, la « *ruette* » faisant écho à la « *ruelle* », et la « *charrière* », aux routes qu'empruntaient les charrettes. Quant au très existentiel « passage de l'être » (Tossiat, Ain), il s'agit d'un « passage du *passage* », car le terme francoprovençal *ètra* ou *ètro* peut être associé au latin *strata* (route) ou *exterus* (partie extérieure d'un bâtiment, surface abritée, corridor). En l'occurrence, c'est un passage abrité qui relie la rue principale à une cour.

On pourrait multiplier ces exemples de noms de rues et chemins que peu de riverains savent désormais décrypter. Paradoxalement, ces toponymes indéchiffrables sont de plus en plus visibles dans certaines zones rurales, depuis que les plaques de rue, naguère inexistantes, se sont multipliées avec l'avènement des logiciels de navigation. L'ancienne langue est devenue trace de langue, et la nécessité même d'une traduction — ou d'un nouveau nom pour éviter la redondance — ne s'est pas imposée.



Fig. 2 – Toponymie francoprovençale

C'est paradoxalement lorsqu'il semble (presque) trop tard, lorsque le sens des mots s'est perdu, qu'émerge parfois le désir de traduire certains toponymes, comme les panneaux d'entrée de village. Car cette traduction performative rend symboliquement visible l'ancienne coprésence des langues. En Rhône-Alpes, le français a remplacé la langue ancestrale comme langue orale après une période assez courte de diglossie sociétale — français à l'écrit et francoprovençal à l'oral. Dans un grand nombre de régions, la transition a lieu dans les années 1930 ou 1940, avec l'intériorisation de l'idéologie de l'unilinguisme.

En Rhône-Alpes, les premiers panneaux d'entrée de village bilingues sont apparus tardivement, en Maurienne (département de Savoie), à Arvillard (*Arvilâ*) en 2014, puis Saint-Colomban-des-Villards (*Sent-Colomban-dus-Velârs*) en 2015 (voir figure 2). Dans ce dernier cas, les procès-verbaux de la commission ad hoc du Conseil municipal² illustrent tout ce que l'initiative doit à Arnaud Jansen-Frasse, un néo-locuteur franco-néerlandais. Ce détail rappelle qu'en situation de précarité linguistique, un « œil extérieur » est parfois utile pour conscientiser la population. Le projet a du reste été soutenu par Rhône-Alpes en la personne de Belkacem Lounès, alors président du Comité des langues régionales et défenseur de la langue berbère, détenteur d'une vision à la fois externe et empathique des enjeux de traduction-réappropriation des toponymes en Savoie.

Pour convaincre, Jansen-Frasse, président de la commission, a utilisé des arguments historiques, linguistiques ou économiques (l'identité régionale comme plus-value touristique). Se défendant de toutes velléités séparatistes, il a rassuré ses concitoyens en mentionnant les lois existantes et la légalité de ces panneaux dès lors que le français a un lettrage plus large et visible — officiellement pour des raisons de sécurité, mais cette minoration symbolique rappelle que la traduction de toponymes en langue locale reste hautement politique.

LA LITTÉRATURE CLASSIQUE : BILINGUISME TEXTE-PARATEXTE, SANS TRADUCTION

Avant de revenir à l'époque contemporaine, rappelons que le francoprovençal dispose d'un corpus littéraire ancien et relativement riche (Marti et Rixte), même s'il a été peu diffusé et que son existence est surtout connue de façon partielle à l'échelon local — sans que les perceptions englobent l'ensemble de l'aire francoprovençale, sauf chez de rares spécialistes.

Un élément frappant, indice du degré de connaissance de la langue jadis, est que de nombreux textes ont été publiés sans qu'une traduction soit nécessaire. La première œuvre à nous être parvenue est celle de Marguerite d'Oingt (*Expériences mystiques; Les œuvres de Marguerite*), du reste l'une des premières écrivaines de France. Moniale de l'ordre des chartreux, native du Beaujolais et décédée en 1310, elle a écrit des textes dans son francoprovençal natal et en latin, ainsi que des lettres en français, mais aucun texte n'est la traduction de l'autre, et c'est en francoprovençal qu'elle a écrit sa principale œuvre mystique.

Après une période d'éclipse, cette littérature fait un retour à la fin du 16^e et au début du 17^e siècle, principalement dans la partie aujourd'hui française du domaine. Hormis Genève, représentée par son

² Commune de Saint-Colomban-des-Villards, *Comptes rendus* (réunions du 26 juillet et du 2 septembre 2014, du 23 mai et du 23 novembre 2015).

hymne cantonal (*Cé qu'é lainô*, 1603), l'écriture à vocation littéraire apparaît plus tardivement en Suisse et en Vallée d'Aoste, vers la fin du 18^e siècle. Dans la période « classique », au 17^e, on trouve des textes satiriques, des comédies, des Noëls (chants évoquant les présents apportés à Jésus), des fables et des contes. Parmi les œuvres phares — dont la circulation ne saurait toutefois se comparer avec ce qu'on observe dans le domaine d'oc —, citons *La Piémontaise*, long poème épique en bressan (Uchard 1661 [1619]) qui évoque les guerres de religion.

Ces ouvrages comportent le plus souvent un paratexte en français (titre, avertissement au lecteur...), ces préliminaires dans la langue d'impression habituelle faisant office de sas vers le texte principal. On trouve parfois un appareil de notes avec quelques précisions en français sur le vocabulaire employé, mais cette répartition des rôles selon la langue ne laisse pas la place à la traduction comme telle. Au 19^e siècle, alors que des journaux régionaux publient encore des historiettes en bressan sans traduction, la réédition de la comédie bressane *L'enrôlement de Tivan* (Broassard 1870), jouée dès 1675, mais publiée beaucoup plus tard, comprend une traduction en français. Ce peut être le signe que la population citadine, à Bourg-en-Bresse, commence à moins bien comprendre le bressan, mais ce peut être lié à la décision de produire une édition savante. En 1939 paraît un important ouvrage unilingue en francoprovençal bressan, les *Histoires pour la veillée* (Merle et Triquet). On y trouve, outre le titre en français, des notes infrapaginales avec quelques mots traduits, mais on peut douter de leur nécessité, car elles concernent souvent des mots très courants, comme « *voure* » (maintenant) ou « *bio* » (grand). C'est dans les décennies suivantes que la traduction deviendra omniprésente.

LA MISE EN SCÈNE DE LA DIFFÉRENCE DE CLASSE

ALTERNANCE DES LANGUES ET TRADUCTION EN CREUX

Décrivons tout d'abord un phénomène qui émerge au 17^e siècle, lorsque le français se répand dans la bourgeoisie lettrée des petites bourgades. On voit alors apparaître, dans des chansons ou pièces de théâtre, une mise en scène des rapports sociaux par l'alternance entre francoprovençal et français. Ce bilinguisme différentiel reflète alors les différences de classe. Chacun parle sa langue, refuse de parler la langue de l'autre ou n'y pense pas, puisque la communication fonctionne. Cette pratique n'est toutefois pas la diglossie où les locuteurs *changent* de langue selon le caractère plus ou moins formel de la situation.

En l'occurrence, les dominants sont les *monsu* de Bresse ou les *monchieu* du Beaujolais, avatars des bourgeois de Molière. On peut penser que si les villageois comprennent un peu de français sans *pouvoir* le parler, les *monsu* refusent de parler ce « patois » que tout le monde maîtrisait encore, pour des raisons de distinction au sens bourdieusien. Si paysans et *monsu* n'ont pas besoin d'interprète, logiquement, le texte dialogué de la version écrite ne recourt pas à la traduction, dont le lectorat n'a pas besoin. La traduction apparaît tout au plus en creux, comme une *possibilité* de traduction qu'on peut imaginer furtivement. Précisons que chez Molière, lorsque des paysans côtoient des bourgeois, leurs parlers d'oïl restent intercompréhensibles. Or, dans les textes évoqués ci-dessous, les francophones originaires d'autres régions ne pourraient, sans traduction, que saisir à très gros traits les passages en francoprovençal.

ENTRE « DISTINCTION » ET LINGUA FRANCA : LE BILINGUISME INTRATEXTUEL

Ce bilinguisme intratextuel, sans traduction, apparaît par exemple dans des chansons où il permet de thématiser à la fois les différences de classes et le sexisme sociétal. Les bourgeois parlent aux servantes en français, langue prestigieuse, pour mieux les impressionner, mais elles ne se démontent guère. Dans *Le chasseur et la bergère*, l'une d'elles repousse ainsi les avances d'un chasseur dans cette chanson bressane traditionnelle : Comment peux-tu, ma bergère / Rester là sur ces vallons, / Sans y être accompagnée, / De quelque gentil berger, / [...] *Monsu, se ze si chouletta, / É prequa é mon plaizi, / N'y ai-zou po moin d'ennui, / Tout è gardè me brebi* [n.t. : Monsieur, si je suis seule, / C'est parce que c'est mon plaisir, / N'ai-je pas ainsi moins d'ennui / En gardant mes brebis ?] (« Chanson en patois du pays de Bresse »).

Dans la chanson *Noutra Bénàyt'* (Notre Benoîte / Bénite), écrite en 1755 en francoprovençal du Bugey, une servante répond ainsi au curé trop empressé : « — Chez moi, viens servir, ma fille. / *Li desève l'incoura, / Tu vivras dans ma famille, / Et maîtresse tu seras. / — O non ! Li deci Benayta, / Vo mé fate tro d'honneur. / Vo vivè d'aigue benàyta, / È le me fa mâ u cuor.* » [n.t. : — [...] lui disait le curé [...] — Oh non ! Lui dit Benoîte, / Vous me faites trop d'honneur. / Vous vivez d'eau bénite, / Et elle me donne mal au cœur] (Ducaroy, *Chanter en patois* 144).

Ajoutons que si les curés emploient parfois la langue haute en raison de l'élévation que leur confère la proximité avec le divin, cette « diglossie spirituelle » est plus évidente lorsque ce sont la Vierge Marie ou les anges qui parlent français. Ce procédé est fréquent dans les Noëls du 18^e siècle (Ducaroy, *Chanter Noël* 168–193; Meune, « Mise en scène diglossique »). Le français donne aux dialogues à caractère religieux une solennité indéniable — en écho à la définition classique de la diglossie, où le religieux relève du domaine formel.

Parfois, le recours au français est moins lié à la différence sociale qu'à l'origine d'un protagoniste socialisé hors de la région, de langue maternelle française ou non, mais qui utilise le français comme langue commune. Dans la comédie savoyarde *La joyousa farsa de Toannou dou Treu* (1594), un ancien conseiller à la cour de Savoie, qui s'exprime en francoprovençal, cite en français les paroles d'un Français avec qui il avait eu une interaction (Vurpas 42–45). Du reste, les questions d'origine géographique et de classe peuvent se conjuguer, car les voyageurs ne parlant pas francoprovençal incarnent souvent une autorité extérieure à la région. C'est le cas dans *L'Enrôlement de Tivan*, où le paysan s'exprime en bressan, mais le capitaine recruteur, en français — de plus, Tivan est tutoyé, et le militaire, vouvoyé :

Florimont : Suffit, parlons d'affaire, / Que me demandes-tu ?

Tivan : *Se vo me voli craire, / Bali-may selaman na doziana d'écu.* [n.t. : Si vous me voulez croire, / Donnez-moi seulement une douzaine d'écus] (Brossard 24)

Notons que le procédé d'alternance des langues s'est maintenu comme ressort comique jusqu'au milieu du 20^e siècle. Le conte beaujolais *Le p'té Monchieu* (Le petit Monsieur) décrit ainsi avec mordant la prégnance des rapports sociaux (Michel 164–167). On y voit un jeune homme qui, après avoir fait des études à la ville, retourne au village et demande à ses parents de parler français lorsqu'il leur présente sa bien-aimée. Comme il affecte de ne pas parler patois, la narration en francoprovençal comporte des passages en français. Mais lorsqu'il pose le pied sur une pioche dont le manche lui frappe la tête, il jure en patois, soudain rappelé à sa condition...

TRADUCTION OBLIGATOIRE ET PROLIFÉRATION DES GLOSSAIRES

Alternative francophone

<https://journals.library.ualberta.ca/af/index.php/af>

Vers 1970, à une époque où la transmission générationnelle de la langue régionale a largement cessé en Rhône-Alpes, la traduction vers le français devient presque systématique dès qu'est publié un texte en francoprovençal. Des groupes de « mainteneurs »³ produisent des livrets avec des listes de vocabulaire ou de petites histoires bilingues. Dans le bulletin⁴ de l'Université rurale bressane, qui regroupait des patoisants des cantons de Saint-Trivier-de-Courtes (Ain) et de Romenay (Saône-et-Loire) dans les années 1970 et 1980, on trouve ainsi les histoires de la mythique ferme de La Bouchardière — avec ses animaux et légumes géants — en deux langues.

Rien qu'en Bresse, près d'une dizaine de glossaires francoprovençal-français apparaissent à partir des années 1980 (voir figure 3). Ils sont conçus par des associations de patoisants, parfois sous la supervision d'un érudit local ou d'un universitaire, et décrivent une variété villageoise. Le glossaire constitue en quelque sorte le degré zéro de la traduction. Il est une aide pour la compréhension, mais aussi pour l'écriture donc la traduction. Malgré le désir d'exhaustivité, l'ambition reste limitée. Les entrées ne contiennent généralement pas d'exemples, descriptifs ou prescriptifs, qui puiseraient dans un ensemble de textes existants. Néanmoins, la partie dictionnaire est souvent précédée ou suivie d'une partie plus créative, avec des textes à caractère ethnographique, en francoprovençal et en traduction française. Notons que les glossaires français-francoprovençal, a priori destinés à quiconque souhaite écrire directement en francoprovençal, sont plus rares et plus courts, comme si, en l'absence d'ouvrages grammaticaux de référence, écrire en francoprovençal (ou traduire vers cette langue) était finalement réservé à ceux qui savent déjà la langue.

Tous ces ouvrages évoquent la vie quotidienne à la campagne dans l'ancien temps, et certains titres trahissent parfois l'intériorisation de l'idée que la langue va disparaître, qu'il est davantage question de conservation que de revitalisation. Dans le glossaire du parler de Saint-Étienne-du-Bois (Bresse, Ain), *Qu'elle était riche notre langue !* (Martin), l'imparfait suggère que les derniers locuteurs natifs, se percevant comme derniers gardiens de l'authenticité de la langue, n'envisagent guère sa transmission. Certains se félicitent pourtant que quelques néo-locuteurs participent aux activités des cercles de patoisants. En Bresse, une transmission minimale de la langue passe par des exercices de « traduction pédagogique », dans les deux sens, improvisés pendant la réunion ou préparés à la maison. Malgré l'aspect ludique et la satisfaction d'avoir un texte final bilingue, certains estiment parfois qu'on ne « parle pas assez », que l'insistance sur l'écrit les éloigne de l'oralité qui nourrit la vitalité d'une langue.

³ Le terme « mainteneur » est utilisé en particulier en Suisse, tant en zone francoprovençale que dans le canton du Jura de tradition oïlique, pour désigner les personnes qui, dans le milieu associatif, s'efforcent de créer les conditions du maintien d'une pratique vivante du parler local.

⁴ Nous en avons un certain nombre à notre disposition, sans qu'il ait été possible de déterminer si l'ensemble des bulletins a été archivé quelque part.



Fig. 3 – Quelques glossaires de francoprovençal bressan

TRANSMETTRE SANS TRADUIRE ? L'ÉPHÉMÈRE SUCCÈS DE LA « MUSIQUE TRAD » BRESSANE

Un signe qu'il est devenu difficile, en Rhône-Alpes, de diffuser des productions en francoprovençal sans traduction est le succès assez discret qu'a connu le groupe de musique bressan *Vouv'tia Vénou* (Vous voilà chez nous), dans les années 2010. Ancrés dans la mouvance trad-folk, ses membres ont rajeuni quelques chansons traditionnelles. Ne parlant pas bressan, ils ont rencontré des locuteurs pouvant leur enseigner la prononciation requise. Outre divers concerts et festivals, ils ont obtenu une grande visibilité à Bourg-en-Bresse en 2012, lors de la Fête internationale du francoprovençal, en présence de centaines de spectateurs. Quelques traditionalistes déploraient de ne pas reconnaître « leurs » chansons, mais d'autres saluaient ce vent de fraîcheur et la défolklorisation du patrimoine bressan.

Le groupe, pour susciter l'adhésion, n'a pas misé sur la traduction. Certes, il a été associé à l'édition d'un livre bilingue à vocation ethnographique, accompagné d'un CD où l'on peut entendre Pierrick Brunet, le chanteur (Ducaroy, *Chanter en patois*). Mais le site du groupe⁵ ne donne les paroles des chansons dans aucune langue. À notre connaissance, le groupe n'a pas non plus fait traduire en bressan des chansons existantes — de son cru ou non. Malgré son approche musicale originale, le groupe, dissous en 2016, n'a pas prolongé son exploration.

Si la Savoie a connu plus de succès dans la modernisation du répertoire traditionnel, Rhône-Alpes n'est comparable ni à des régions françaises comme la Corse ou la Bretagne, ni à la Vallée d'Aoste, qui s'impose comme point de comparaison, tant la scène musicale en francoprovençal y apparaît dynamique. Le groupe valdôtain *Le Digourdi* (Les dégourdis) propose des vidéos reprenant des codes musicaux contemporains et mettant en scène des jeunes en phase avec leur temps et leur environnement. Populaires sur les réseaux sociaux⁶, ces vidéos récoltent parfois des dizaines de milliers de vues⁷. En plus du sous-

⁵ Vouv'tia Vénou, <https://soundcloud.com/vouvtiavenou>.

⁶ Le Digourdi (chaîne *YouTube*), <https://www.youtube.com/c/LoveTsarvensou>; Le Digourdi (page *Facebook*), <https://www.facebook.com/thedigourdi>.

⁷ Tsarvensou Lidò. Le Digourdi (publication sur la chaîne *YouTube* du groupe), https://www.youtube.com/watch?v=lf70gmml1IQ&ab_channel=LeDigourd%C3%AC.

titrage en francoprovençal intégré à l'image, on peut parfois activer une traduction soignée — et non pas automatique — vers le français et l'italien. La traduction est ici d'un autre ordre que son omniprésence dans l'espace rhônalpin. Elle permet à un plus grand nombre de personnes possible d'accéder au sens du texte — comme les traductions en anglais dans les vidéos d'artistes francophones —, mais elle n'est pas le signe que « personne ne comprend la langue ». Au contraire, la langue minorée est perçue comme assez vivante pour s'exporter.

ÉDUCATION, AIDE À L'ÉDITION ET TRADUCTION EN REGARD

Pour revenir à l'écriture, rappelons que l'État français, bien que peu enclin à valoriser le patrimoine littéraire de langues autres que le français, en a reconnu certaines comme « langues de France », dont le francoprovençal. Le ministère de l'Éducation nationale a longtemps refusé d'ajouter ce dernier à la liste des langues enseignables, prétendant que le corpus littéraire n'était pas assez riche ou que l'écriture n'était pas unifiée — même si d'autres langues autorisées avaient un profil semblable. En Savoie, les défenseurs du francoprovençal ont dû s'allier avec des professeurs d'occitan pour organiser des épreuves de francoprovençal au baccalauréat — tolérées par le ministère. C'est seulement en 2021 que la langue est entrée dans la liste officielle⁸ — en partie parce qu'existe désormais une graphie supradialectale (voir la section « Traduction et transcription : un couple complexe »).

Néanmoins, ce sont plutôt les régions administratives qui, depuis les années 1980, ont encouragé l'enseignement des langues minoritaires. L'évolution est récente en Rhône-Alpes, région qui ne pouvait tabler sur une forte identité historique et qui le peut encore moins depuis sa fusion avec l'Auvergne en 2016. Depuis le début du siècle, une nouvelle approche des deux langues autochtones, francoprovençal et occitan, est apparue (Bert et al.), et le discours officiel a cherché à modifier la perception de langues régionales vouées à disparaître dans l'indifférence.

Une politique d'aide à l'édition (Rhône-Alpes, 2009) a permis de professionnaliser la parution de livres bilingues (voir figure 4), loin des bulletins des associations de bénévoles. Grâce à une vingtaine de publications depuis 2005, les Rhônalpins ont accès aux textes canoniques d'un patrimoine méconnu. Les responsables de la collection *Régionales* (éditions EMCC) ont choisi de mettre en regard l'original et la traduction en français — existante ou réalisée pour la circonstance. Par des informations d'ordre linguistique dans le paratexte, la collection sensibilise les non-spécialistes à la réalité polylectale du domaine, tout en permettant à ceux des lecteurs (locuteurs, néo-locuteurs ou curieux) qui ne connaissent pas un dialecte de s'orienter grâce à la traduction.

⁸ « La loi n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion conforte l'enseignement des langues régionales tout au long du parcours scolaire de l'élève, dans le premier et le second degré [...]. Cet enseignement s'applique au basque, au breton, au catalan, au corse, au créole, au gallo, à l'occitan-langue d'oc, aux langues régionales d'Alsace, aux langues régionales des pays mosellans, au francoprovençal, au flamand occidental, au picard, au tahitien, aux langues mélanésiennes [...], au wallisien, au futunien, au kibushi et au shimaoré. » (République française, *Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports*, no. 47, 16 décembre 2021).



Fig. 4 – Quelques ouvrages bilingues de la collection *Régionales*

ÉCRITURE ET TRADUCTION CONJOINTE : LA COEXISTENCE

L'AUTOTRADUCTION CRÉATIVE : LE « MODÈLE SAVOYARD »

La nouvelle collection a donné une meilleure visibilité à certains auteurs savoyards. Contrairement à la Bresse, la Savoie a « produit » jusqu'à l'heure actuelle des écrivains d'expression francoprovençale, dont certains se sont faits autotraducteurs. Au 19^e siècle déjà, Amélie Gex (1835–1883) s'était traduite après une première parution de ses contes et poèmes dans la presse savoyarde. La traduction était assez littérale, hormis quelques francoprovençalismes créant un effet d'identification pour les lecteurs locaux, ou d'exotisme pour les autres.

La stratégie est différente chez Pierre Grasset (1938-), qui a souvent publié conjointement dans les deux langues. Dans son roman *La vie extraordinaire de Jean-Sébastien du Mont-Olier* (Grasset, 2013), publié avec le soutien de Rhône-Alpes, le français figure sur les pages paires et le savoyard, sur les pages impaires. Avec un propos plus moderne que dans certains ethnotextes, l'auteur explore des périodes comme la « guerre d'Algérie ». Fait marquant, on ignore quel est le texte source, et la traduction s'efface derrière une (re-)création qui slalome entre les deux langues, l'auteur créant des effets équivalents avec les ressources propres à chaque langue.

Parfois, le français recourt à des termes qui semblent plus recherchés que leur équivalent en francoprovençal, comme si l'auteur disposait d'un faible nombre de synonymes ou craignait un effet de préciosité en francoprovençal : « je t'ai réservé une surprise/de t'é fê on-na seurprazè » [n.t. : je t'ai fait une surprise]. Il arrive qu'un terme français soit « oublié » dans le passage en francoprovençal, sans qu'on sache s'il manquait la nuance appropriée en francoprovençal ou si un mot a été ajouté en français pour des raisons de rythme. D'autres fois, un terme français a pour équivalent une longue périphrase : « les rescapés/slou k'avan passâ a flan de la mo » [n.t. : ceux qui étaient passés à côté de la mort] (Grasset 82–83). L'écart sémantique apparaît parfois particulièrement marqué, comme lorsque le traducteur démiurge transforme l'alcool en vin (ou vice versa) : « embrumé par les vapeurs d'alcool/brouyé pe le vin » [n.t. :

brouillé par le vin] (228–229). La référence aux « vapeurs d’alcool » serait-elle plus digne du français que le vin des patoisants, plus prosaïque ?

Le jeu avec les ressources connotatives fonctionne pourtant pleinement pour le francoprovençal. Si certaines nuances font défaut, le savoyard a ses propres ressources. L’imparfait du subjonctif, désuet en français mais idiomatique en francoprovençal, semble dans l’exemple suivant compenser l’absence d’équivalent à « tourtereaux » : « Les parents s’opposaient à l’amour des deux tourtereaux/*Lou parin volyévan pâ ke lou doz amouéro se mâryissan* » [n.t. : Les parents ne voulaient pas que les deux amoureux se mariassent] (Grasset 244–245). Et parfois, c’est le vocabulaire savoyard qui semble moins banal : « Il parla/*Ul a shapitolâ* » [n.t. : il a péroré] (Grasset 38–39) ; dans une énumération de récipients (casseroles, coquelles, fait-tout), le savoyard a droit à un mot de plus (*bron* ; marmite) (Grasset 118–119). L’écriture-traduction devient ainsi une (re)création dont chaque version s’autonomise, comme dans cet exemple où l’ordre des denrées préparées pour l’hiver diffère complètement selon la langue :

Les pommes de terre étaient rentrées, les cardons étaient enterrés à la cave et les deux grands saloirs remplis. Les noix, les pommes, les châtaignes étaient étalées sur les tablards. /
Le treuf étan yin, le nua avoué, ma le pome é le shâtenye. Lou kardon étan dyin la tèra u sarteu é le dué grinde topene plane [n.t. : Les pommes de terre étaient rentrées, les noix aussi, comme les pommes et les châtaignes. Les cardons étaient dans la terre à la cave et les deux grandes toupines pleines (de sel)]
(Grasset 36–37)

Un lecteur papillonnant d’une version à l’autre peut ainsi goûter les ressorts de chacune des langues, loin des traductions littérales qu’on trouve dans certains recueils, dont l’objectif est moins la littéarité que l’intelligibilité.

ENTRE ILLUSION MONOGLOSSIQUE ET DIGLOSSIE AFFICHÉE

Chez Grasset, un autre phénomène intéressant est la façon dont la coexistence des langues dans l’espace social est rendue visible par l’entrelacement des variétés linguistiques dans chacune des versions. Car l’« illusion monoglossique », qui donne à penser (si l’on se contente des pages paires ou impaires) que la diglossie sociétale est suspendue et que chaque langue correspond à un univers clos, n’est pas permanente. Comme rappels de la réalité diglossique, on trouve des mots en francoprovençal dans le texte, ou en francoprovençal francisé, signalés par des guillemets, pour évoquer par exemple une petite lampe à huile (« [Elle] abaissa le “kroaju” et commença la lecture », 108–109), ou un passage dans la neige (« la Marie-Jeanne dégagea une étroite “châlée” jusqu’à la route », 90–91).

Inversement, on trouve dans la version en francoprovençal des passages rappelant la façon dont la littérature classique attribue une langue aux personnages selon leur statut. Ainsi, le curé, dans une phrase en francoprovençal en style indirect libre, conseille aux parents, en français, de « faire étudier » leur enfant (40–41). Le français apparaît aussi lorsqu’il est question de paysage linguistique (« épicerie-bar-tabac », 191), de droit (« flagrant délit », 191), de politique (« classes laborieuses », 111), de militaires (« bon pour le service », 221, ou, de façon ironique, « chairacanon », 57).

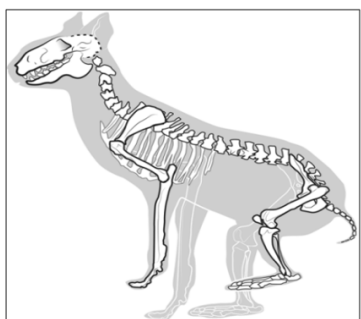
Quant au médecin, il s’exprime parfois lui aussi en français : « *Le medsin ava ryin volyu dire. “Intransportable, k’ul ava émoshè, à cause des vertèbres !...”* »/« le docteur n’avait pas voulu de prononcer. “[...] avait-il dit, [...]” ». On observe une inversion symbolique de la diglossie sociétale, car même si le français ne perd pas son statut, le francoprovençal, en tant que langue de narration, apparaît

comme une langue « provisoirement haute », le français standard étant confiné aux dialogues, une fois n'est pas coutume (voir aussi la chanson *Noutra Bénàyt'* évoquée dans la section « Entre “distinction” et lingua franca : le bilinguisme intratextuel », où l'on observe le même phénomène).

RIOND ET LA QUÊTE DE SYMÉTRIE ABSOLUE, ENTRE LIBERTÉ ET CONTRAINTE

Comme alternative à la stratégie de Grasset, citons celle de l'auteur suisse Manuel Riond (1966–), néo-locuteur qui recherche une symétrie absolue entre le français et le francoprovençal (fribourgeois). Son texte sur l'origine du mythique dahu (2016), écrit sur un ton facétieux faussement scientifique, est présenté comme un « texte bilingue », les deux langues étant disposées dans deux colonnes sur une même page. À propos de son écriture-traduction, l'auteur déclare écrire ses textes « directement en patois » avant de les traduire, entre autres parce que l'emploi d'une langue non normée qu'il maîtrise moins bien que le français lui offre paradoxalement plus de liberté : « écrire en patois implique [...] un perpétuel aller-retour entre une représentation personnelle de la langue et une représentation collective [...]. C'est [pourtant] une gymnastique de l'esprit qui est autrement plus agréable que de faire un aller-retour entre une représentation personnelle du français et une norme académique qui, elle, aura toujours le dernier mot ! » (courriel adressé à l'auteur le 30 avril 2018).

Riond précise que pour parfaire la symétrie, le texte en fribourgeois détermine la dimension du texte français (voir figure 5). En jouant avec la longueur des mots, en en ajoutant ici ou là — quitte à retoucher le francoprovençal —, il sculpte l'effet voulu. S'il existe quelques écarts sémantiques, cette contrainte presque oulipienne favorise une proximité des textes tout autre que dans l'approche de Grasset.



<p><i>No-j-an d'arà, po dre, dou linyâdzo</i></p> <p><i>totafé indepèndèn dè mamiféro (le</i> <i>“dahhú motú” è le “dahhú ènkornâ”)</i> <i>ke l'an-j-ou dèvelopâ di tâpye gôtse è</i> <i>dräete dè grantyâ pâ paräere po</i> <i>ch'adaptâ i kontrèyòndze topografike dè</i> <i>lou ènverounamèn. L'è chòche ke l'a</i> <i>prou chûre bayí ouinna chouârta dè totú-</i> <i>boh'ú dèn lè tèmonyâdzo orô a propou</i></p>	<p>Nous avons en fin de compte deux lignées indépendantes de mammifères (le “dahu sans cornes” et le “dahu cornu”) ayant développé des pattes de longueur inégale en réponse aux contraintes topographiques de leur environnement. C'est cela qui a proba- blement entraîné une confusion dans les témoignages oraux concernant</p>
--	---

Fig. 5 – « Origine et évolution du — ou des — dahu(s) » (Riond 76)

RADIO EN PATOIS ET ORALISATION DE LA DOUBLE ÉCRITURE

En Bresse, on pourrait placer dans cette catégorie « double écriture symétrique » l'émission de radio bimensuelle *Les langues se délient*, diffusée sur RCF Pays de l'Ain et Radio B⁹. Cette émission

⁹ Radio-B [Albert Belay / Jean-Paul Pobel], <https://www.radio-b.fr/les-langues-se-delient-151>; RCF Pays de l'Ain [Albert Belay / Jean-Paul Pobel], <https://rcf.fr/culture-et-societe/les-langues-se-delient>; voir aussi l'émission comparable dans les Pays de Savoie : RCF Haute-Savoie [La béda a Rénée], <https://rcf.fr/culture-et-societe/et-si-lon-parlait-patois>.

bilingue (francoprovençal-français) relève de l'écriture-traduction oralisée et théâtralisée. Les deux animateurs, Jean-Paul Pobel et Albert Belay, préparent un texte bilingue réparti sur deux colonnes, et lisent tour à tour l'une et l'autre langue, pour évoquer la culture traditionnelle ou l'actualité régionale. Même si la nature écrite du texte d'origine transparait, ils gardent un ton de conversation. L'émission étant préenregistrée, les auditeurs n'interviennent pas. Ce modèle contraste avec des pratiques en vigueur dans des régions où, grâce à une diglossie vivante, le passage par la traduction n'est aucunement impératif. Pensons aux Antilles françaises ou à la Guyane, où le créole, même si le français domine, reste utilisé spontanément à la radio par les animateurs et les auditeurs — parfois sur le mode du *code-switching*.

LA TRADUCTION DE BD EN FRANCOPROVENÇAL

TRADUIRE LE PAYSAGE LINGUISTIQUE ?

Abordons un médium particulièrement important pour les langues non standardisées : la bande dessinée — on pourrait y ajouter le célèbre livre illustré qu'est *Le petit prince*¹⁰ ou les fables de La Fontaine¹¹. Une fois traduits, les albums de BD confèrent une visibilité inespérée à ces langues, surtout s'il s'agit de classiques franco-belges. La traduction oblige à choisir entre illusion diglossique ou monoglossique (voir la section « Entre illusion monoglossique et diglossie affichée »). Dans le premier cas, les personnages s'expriment en langue basse, et les éléments de paysage linguistique sont en langue haute. Dans le second, la langue basse est utilisée partout (voir aussi Meune, « Mise en scène diglossique »).

Parmi les sept albums de BD traduits en francoprovençal, quatre mettent en scène une société diglossique, comme si cette langue était celle de la communication orale générale (ce qui n'est pas la réalité), mais en gardant un élément de réalisme sociolinguistique, le paysage linguistique étant parsemé de français. C'est le cas des albums de *Lucky Luke* (Aché et Gerra) et de *Margot* (Marin et Van der Zuiden) en bressan, des *Tintin* en bressan et en dauphinois (Hergé, *Lé Pèguelyon* et *Lé Bèrloqué*). Ainsi, dans ces versions francoprovençales des *Bijoux de la Castafiore*, Haddock lit le magazine *Lyon Flash* (bressan) et *Gre[noble] Flash* (dauphinois) au lieu de *Paris Flash* (27), dont les pages montrées sont en français. Sur le camion qui livre le piano, le français demeure ; « Déménagements Cracq F^{res} » est toutefois devenu « Traboulet » en bressan — (de *traboulë*, gros costaud). Ce choix donne à voir ce qu'aurait pu être une société diglossique francotrope — sur le modèle de la diglossie italotrope existant en Vallée d'Aoste.

¹⁰ À notre connaissance, *Le petit prince*, œuvre traduite dans le plus grand nombre de langues après la Bible, ne l'a été vers aucune variété rhônalpine de francoprovençal — bien que son auteur soit né à Lyon —, mais uniquement vers le francoprovençal valdôtain (Saint-Exupéry, *Le petsou prince*) et piémontais (Saint-Exupéry, *Le prinsethon*), ainsi que vers une variété de francoprovençal de Bresse bourguignonne (2018), le parler de Sagy, village proche de la frontière linguistique avec le français et très influencé par cette langue.

¹¹ Même si nous ne nous y attardons pas, il importe de rappeler que les fables de La Fontaine ont été dès le 19^e siècle des textes illustres particulièrement susceptibles d'être traduits vers le francoprovençal, parfois avec adaptation à l'air du temps ou à la géographie locale. En témoigne l'édition récente de trois volumes d'anthologie en version bilingue (Martin, *Trésor des fables*). La traduction, lorsque le texte source n'est pas exactement celui de La Fontaine, est fournie tantôt par les auteurs patoisants, tantôt par l'éditeur. Soulignons que ces fables se prêtent très bien aux activités d'initiation au francoprovençal en milieu scolaire.

L'illusion monoglossique est privilégiée dans trois albums, où la langue basse s'inscrit également dans le paysage. Dans le *Gaston Lagaffe* (Franquin, 2007) en savoyard, la publicité sur le tramway affiche « *zhe lieso Spirou* », et non « je lis Spirou » (8). Devant le magasin d'antiquités « *L'occajon* » (L'occasion), un panonceau précise « *zhe vendo ple shir que zh'asheto* » et non « je vends plus cher que j'achète » (34). Dans les traductions de *L'affaire Tournesol* en grüerien et en « ORB » (Hergé, *L'Affère Pecârd* ; *L'Affère Tournesol*¹²), l'affichette « objets perdus » est remplacée par « *tsojè pèrdyè* » et « *objèts pèrdus* » (60), et sur l'enseigne de magasin qui tombe sur le capitaine Haddock, « Pour voir clair/lunettes Leclerc » devient « *Por vèr bi/bêrihyo Tobi* (n.t. : Pour voir bien/lunettes Toutbien) (42).

(RE)PRÉSENTER LA LANGUE : L'IMPORTANCE DU PARATEXTE

Pour une langue fragilisée comme le francoprovençal, la traduction de BD doit souvent d'abord être envisagée comme acte performatif. Rendre la langue visible, c'est d'abord la faire exister là où elle a disparu — dans l'espace public. Mais cette ré-autochtonisation, même provisoire, de l'ancienne langue exige un important dispositif paratextuel (avant-propos, quatrième de couverture, lexique, carte) ou péritextuel (publicité, présence médiatique). Dans une société rhônalpine où le francoprovençal n'est plus un outil de communication quotidien — sauf exception —, la langue doit être *présentée* à ceux qui ne la connaissent pas, mais aussi *représentée*. Dans diverses régions, on « joue » sa présence lors de représentations théâtrales, par exemple à l'occasion de « journées du patois ». Ces événements animés par des groupes de patoisants, annoncés dans les médias, sont les seules occasions d'entendre le francoprovençal dans l'espace public.

En Bresse, une occasion particulière a été la parution de l'album de *Tintin* en bressan, *Lé Pèguelyon de la Castafiore* (2006). L'organisme Patrimoine des Pays de l'Ain, partenaire des éditions Casterman, a organisé une campagne de presse où les traducteurs étaient très sollicités. Grâce à l'incomparable notoriété de *Tintin*, de nombreux articles de presse, interviews, émissions de radio ou télévision ont permis de préciser des faits (socio)linguistiques : origine, histoire et géographie de la langue, particularités grammaticales, écriture et littérature, etc. Lors de séances de signature, des acheteurs évoquaient leurs souvenirs (d'enfants) de locuteurs. Au journal télévisé de France 3-Rhône-Alpes (3 mai 2012), Frédéric Lépine, libraire à Bourg-en-Bresse, affirmait que « les Bressans sont fêrus de leur histoire et de leur langage ». Il serait plus juste de les dire attachés à l'*idée* de la langue, puisque peu la parlent, mais cette (re)présentation de la langue permettait à certains d'accomplir un acte identitaire en achetant un album qui réactivait leurs souvenirs de bédéphiles et de *témoins* d'une langue délaissée. Si l'achat d'un *Tintin* ne signifie pas qu'on va (ré)apprendre une langue par miracle, force est de constater que Casterman, en promouvant les traductions vers des langues minorisées, a fait pour la valorisation de certaines d'entre elles bien plus que le ministère de l'Éducation *nationale*, qui assume volontiers son rôle centralisateur.

Lors du lancement des *Pèguelyon* à la Maison de pays à Saint-Étienne-du-Bois, ces retrouvailles collectives avec la langue ont permis de rendre hommage aux groupes de patoisants qui avaient préparé le terrain : une scène de l'album a été jouée par quelques-uns d'entre eux. La jonction s'établissait entre des locuteurs natifs pas toujours bédéphiles et des bédéphiles moins patoisants que les personnages polyglottes d'Hergé.

¹² Sur l'ORB, voir la section « Traduction et transcription : un couple complexe »

DE TINTIN À LUCKY LUKE : VERS UNE TRADUCTION PÉDAGOGIQUE

Pour sensibiliser à la langue régionale et modifier les perceptions (« le patois ne s'écrit pas »), le paratexte fournissait des informations sur la grammaire et la prononciation, mais surtout un lexique francoprovençal-français, à la fois argument de vente et aide précieuse, mais aussi « preuve » qu'une forme d'apprentissage est possible. Les activités (péri)scolaires liées au francoprovençal, encouragées par Rhône-Alpes, sont encore rares en Bresse, mais après le *Tintin*, une étape supplémentaire a été franchie avec un *Lucky Luke* en bressan, *Maryô donbin pèdu* (*La corde au cou*).

Il était difficile de renouveler le succès du *Tintin*, certains acheteurs ayant constaté que lire le bressan pouvait être ardu. Pour conserver l'attention du public tout en faisant œuvre pédagogique, une capsule linguistique a donc été publiée pendant un an dans l'hebdomadaire *Voix de l'Ain* (2007–2008). Chaque semaine, une vignette était reproduite, accompagnée d'une traduction vers le français et d'explications linguistiques (voir figure 6), par exemple pour évoquer les ressemblances entre les consonnes interdentes typiques du bressan (*sh/zh*) et de l'anglais (*think/that*) et lancer en boutade que « les Bressans ne devraient donc avoir aucune difficulté à parler anglais... »

<p>Résumé de l'épisode précédent: Lucky Luke apprend que les Dalton doivent être condamnés à la pendaison... Traduction (vignette 2, page 4)</p> 	<p>Traduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bulle 1 : Est-ce que c'est une nouvelle fraîche ou encore quelque chose pour nous faire marcher (= un attrape-nigaud)?! • Bulle 2 : La nouvelle [est] bien de ce matin, monsieur Luke. Lisez vous-même ! <p>Quelques explications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • teu : comme « est-ce que » en français, cette particule signale une interrogation (va-teu ? = « [est-ce que] ça va ? »). Elle correspond à la fusion de 't (« est ») et y ou é (« c' », « ça »), et rappelle le français populaire « ti » (« j'y va-ti, j'y va-ti pas ? »). • nchaca : ce mot insolite est en fait la contraction de on ne cha ca (« on ne sait quoi ») et a pris le sens de « quelque chose ». • fézhe : dans certains coins, on dit aussi fôzhe. Le son zh, qu'on produit en plaçant la langue entre les dents et en faisant vibrer les cordes vocales, rappelle le « th » de l'anglais « that ». • marshyë : le son sh, qu'on produit aussi la langue entre les dents, mais sans faire vibrer les cordes vocales, rappelle le « th » de l'anglais « think ». Les Bressans ne devraient donc avoir aucune difficulté à parler anglais...
---	--

Fig. 6 – Capsule linguistique de bressan, *Voix de l'Ain*, 7 décembre 2007, p. 34

Parfois, il s'agit, par ces capsules, d'aider le lectorat à décoder les allusions aux coutumes, chansons et personnages locaux, autant de clins d'œil glissés dans les paroles du cow-boy ou des Dalton qui renforcent la fonction identitaire de la traduction (Meune, « Quand Lucky Luke »).

TRADUCTION ET TRANSCRIPTION : UN COUPLE COMPLEXE

GRAPHIE PHONÉTIQUE OU SUPRADIALECTALE ?

Si pédagogie il doit y avoir, il importe d'aborder, outre les questions de traduction, celles de la transcription, enjeu crucial pour des langues historiquement peu écrites. Sept des huit BD en

francoprovençal recourent à une écriture de type phonétique (phonologique) : graphie de Conflans (née en Savoie dans les années 1970) pour le bressan, le dauphinois et le savoyard ; graphie traditionnelle fribourgeoise pour le gruérien. Grâce à la collaboration des médias, à une tradition d'écriture bien ancrée (glossaire et textes emblématiques), ces traductions en graphie phonétique reflètent une identité forte et sont susceptibles de raviver l'intérêt pour le parler régional dans les jeunes générations. Ces graphies arrimées au locutorat natif ont l'avantage d'être faciles à utiliser dans l'enseignement facultatif du francoprovençal, là où il existe. Étant donné le morcellement dialectal du domaine, elles ont toutefois l'inconvénient d'être souvent « illisibles » pour les locuteurs de parlers éloignés.

Face à la nécessité (théorique) d'avoir une multitude de traductions en francoprovençal pour que tous les locuteurs puissent s'identifier à *leur* dialecte, il existe une autre logique : une graphie supradialectale, susceptible de rapprocher *tous* les locuteurs — un enjeu de standardisation que connaissent de nombreuses langues candidates à la revitalisation. Dans l'aire francoprovençale, l'ORB (orthographe de référence B) a été proposée par Dominique Stich (2003) et utilisée pour *L'Affère Pecârd*, paru la même année que *L'Affère Tournesol* en gruérien. Les deux graphies répondent à des fonctions complémentaires et cette double traduction arrivait au moment où, avec le déclin du nombre de locuteurs, s'intensifiait le débat sur la nécessité d'avoir une écriture normée. Les promoteurs de l'ORB espérant favoriser l'enseignement de la langue et sa reconnaissance par les instances scolaires (voir la section « Éducation, aide à l'édition et traduction en regard »).

Nous ne pouvons ici décrire en détail l'ORB (Stich x–xii, 411–418), qui a ses défenseurs et ses détracteurs (Lamuela ; Maître ; Meune « Écrire en francoprovençal »). Précisons simplement qu'il privilégie la lisibilité : en conservant des traces d'étymologie, il est assez facile à comprendre par les francophones. Il permet de rendre plus accessibles certains textes canoniques, une fois effectuée leur transcription (Stich 468-579 ; Matthey et Meune 107–123). L'inconvénient est qu'en l'absence d'un tableau de correspondance graphèmes-phonèmes selon les dialectes, il est difficile de savoir comment prononcer. De plus, la maîtrise de l'écriture peut s'avérer longue. Pour un scripteur habitué à une graphie phonétique, la gymnastique mentale exigée relève parfois plus de la traduction que de la transcription. Plus récemment, le Conseil international du francoprovençal (CIF) a proposé un système simplifié inspiré de l'ORB (Martin, *La langue francoprovençale*).

IDENTIFICATION RÉGIONALE OU SUPRARÉGIONALE ?

Avec les BD en graphie phonétique, la démarche vise à regrouper symboliquement la communauté dialectophone (ou dialectophile) autour d'une « petite patrie » aux contours historiques et identitaires bien balisés. Le projet ORB, lui, est axé sur la *construction* (et non l'existence) d'une identité et d'une conscience linguistique pan-francoprovençales. Car le terme « francoprovençal » reste peu connu, même de ses locuteurs (Meune, *Pratiques et représentations* 33–35). Proposée par Stich et un groupe de néo-locuteurs, la traduction vers l'ORB visait à encourager le public à dépasser (sans les renier) les identifications microlocales, relevant de surcroît de trois pays aux logiques divergentes. Ses promoteurs proposaient souvent de remplacer le terme « francoprovençal », hybride et ambigu, par le glottonyme « arpitan » — dont la visibilité s'est accrue sur internet (Meune, « Enjeu local et défi »).

La comparaison des deux versions de *L'Affaire* montre que les traducteurs cherchent tous à insérer des allusions régionales, mais l'espace de référence diffère. En gruérien, Séraphin Lampion, le bavard autosatisfait, devient *Chérafîn Gâlèyà*, avec un prénom adapté phonétiquement et, comme patronyme, un

terme signifiant « boute-en-train ». En ORB, avec *Gllôdo Lampion*, la référence est moins locale. Le prénom (Claude) est celui d'un personnage récurrent dans les chansons et contes francoprovençaux. Pour Moulinsart, le traducteur gruérien a opté pour *Monthêrvin* (Montsalvens), château connu régionalement. Mais en ORB, le choix reste proche de l'original (*Molinsârd*), faute de château assez emblématique pour servir de référence transrégionale.

La double logique se retrouve dans le paysage linguistique : la baraque à frites de l'original (13) a été remplacée en ORB par un stand de « *frecassiê* » (fricassée), terme répandu dans tout le domaine, mais par la « *hyà de Grevire* » (crème de Gruyère, meringue et fruits rouges) en gruérien. Le potentiel d'identification n'est donc pas du même ordre, et grâce à cette dimension intimiste, le *Tintin* en gruérien, malgré son espace de diffusion restreint, a connu un plus grand succès commercial que l'équivalent en ORB. La traduction en ORB, par la modernisation du rapport à l'écriture qu'elle induit, a eu le mérite de lancer un débat que le domaine francoprovençal n'avait pas encore connu, mais la discussion est restée cantonnée à quelques spécialistes et n'a guère eu de répercussions pour le locutorat, très attaché aux graphies locales.

DOUBLE TRANSCRIPTION ET TRADUCTION : LE *DICOFRANPRO*

Pour terminer, évoquons l'utilisation *conjointe* des graphies phonétiques et de l'ORB dans le *DicoFranPro*. Ce dictionnaire en ligne (9 000 entrées en français) propose des traductions vers trois variétés de francoprovençal — bressan, fribourgeois et valaisan (voir figure 7). De nombreux termes sont illustrés par des exemples audio cliquables (déjà 14 000 pour le bressan). Ces microtextes extraits d'interviews, d'émissions de radio ou de documents divers, sont transcrits en graphies phonétiques *et* en ORB, puis traduits vers le français. L'ORB, en gras, est facilement repérable pour jouer son rôle de référence supradialectale. L'utilisateur peut écouter les exemples en suivant la transcription de son choix et papillonner entre les variétés ou entre les réalisations d'un même mot dans une même région.

Le pari est qu'une fois apprivoisé, l'ORB permet de comprendre intuitivement la logique de la langue, d'évaluer son unité et sa diversité plus facilement qu'avec les seules graphies phonétiques, et sans toujours devoir passer par le français pour décrypter certains passages. L'ORB, langue-relais, fait en quelque sorte dialoguer quelques-uns des dialectes du domaine et peut stimuler le désir d'explorer la langue. Certes, cette plateforme ne garantit pas l'apprentissage sans effort, mais elle fournit de quoi enrichir tout futur matériel didactique — en particulier pour la Bresse —, sans oublier son utilité pour la (socio)linguistique.

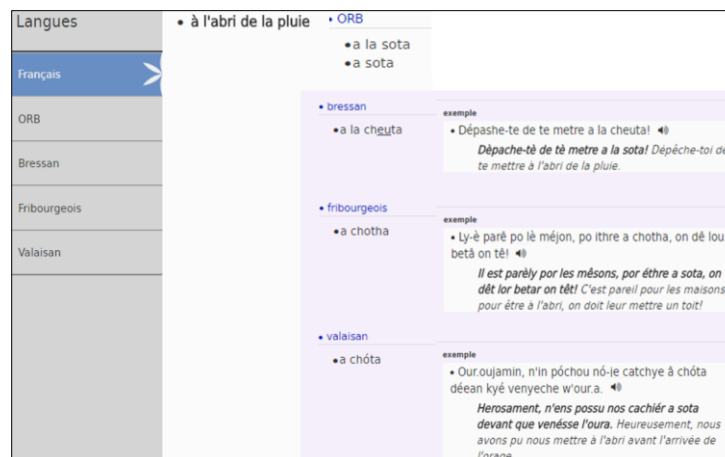


Fig. 7 – Coexistence de graphies et de variétés dans le *DicoFranPro*

CONCLUSION

La diffusion de la langue francoprovençale est devenue indissociable de la traduction vers le français. En région Rhône-Alpes, il paraît impossible d'éviter d'y recourir systématiquement pour trouver un public hors des rares locuteurs ou lecteurs aguerris. Si la traduction vers le francoprovençal joue également un rôle — dans le cas des bandes dessinées, mais aussi des fables —, celui-ci semble d'autant plus important que l'original en français est connu et facilement accessible. Paratexte en français, glossaires, textes bilingues (rééditions augmentées d'une traduction en français ou productions contemporaines), tout tend à montrer que l'époque où l'on publiait des épopées ou du théâtre en francoprovençal sans traduction d'appoint est révolue. Quant au choix du mode de transcription, régional ou supradialectal, préalable à toute traduction, c'est un enjeu central.

La « graphie passerelle » qu'est l'ORB vise d'abord un public de lecteurs, y compris, dans l'esprit de certains de ses promoteurs, de lecteurs des futures générations, qui auront un autre rapport à la langue-culture francoprovençale, lorsqu'auront inéluctablement disparu les locuteurs natifs — lesquels, au sein des groupes patoisants, ne voient pour l'instant guère l'utilité d'une graphie transfrontalière. Cette dernière — ou l'un de ses avatars, comme la graphie proposée par le CIF — pourrait en tout cas contribuer à une nouvelle approche de la transcription-traduction, par exemple en favorisant les activités suivantes : 1) retranscription d'œuvres en francoprovençal jusqu'alors uniquement disponibles dans une graphie phonétique/phonologique, et donc peu intelligibles hors de leur région d'origine ; 2) traduction d'œuvres écrites dans diverses langues ; 3) production de textes originaux, littéraires ou non (comme on en trouve sur Wikipédia) ; 4) sous-titrage pour faciliter la compréhension orale de toutes les variétés de francoprovençal comme cela se pratique parfois en valais¹³.

¹³ Patwé Club Savièse – Les Amis du Patois de Savièse [page Facebook animée par Jacques Mounir], <https://www.facebook.com/watch/?v=555714658778509>.

L'ORB, parce qu'il favorise la compréhension écrite pour les francophones, y compris s'ils n'ont aucune connaissance même « passive » du francoprovençal¹⁴, pourrait théoriquement rendre (presque) superflue la traduction vers le français. Ceci relève toutefois largement de la « (socio)linguistique fiction », puisque les textes en ORB sont souvent perçus par les locuteurs comme manquant de pertinence ou d'authenticité – le lien avec le terroir auquel ils s'identifient étant particulièrement ténu en raison de la difficulté de systématiser les équivalences entre graphèmes et phonèmes pour chacune des (micro)régions du domaine. Mais comme nous le suggérons par la façon même dont est conçu le dictionnaire en ligne *DicoFranPro*, qui allie traduction et double transcription (phonétique et supradialectale), la *dialectique* entre les deux logiques graphiques peut apporter un peu de cohérence au sein du multidialectalisme qui caractérise l'aire linguistique du francoprovençal. Elle pourrait contribuer à terme à la didactisation de cette langue et, qui sait, à l'émergence d'un petit bassin de néo-locuteurs-scripteurs qui seront moins tributaires de la traduction vers le français.

¹⁴ C'est ce qu'a montré une expérience menée auprès d'étudiants francophones québécois qui, exposés à des extraits audio en francoprovençal, les comprenaient beaucoup mieux lorsque ceux-ci étaient accompagnés de la graphie ORB plutôt que d'une graphie phonétique (Meune, « É va-teu / Ça va-tu? »).

BIBLIOGRAPHIE

- Achdé et Laurent Gerra. *Maryô donbin pèdu*. Traduit par Manuel Meune, Dargaud, 2007.
- Ascoli, Isaia G. « Schizzi franco-provenzali. » *Archivio glottologico italiano*, no. 3, 1874, pp. 61–120.
- Bert, Michel et al. *Étude FORA. Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*. Région Rhône-Alpes, 2009.
- Brossard de Montaney, Jacques. *L'Enrôlement de Tivan*. Gromier Aîné [Louis-Hyacinthe Goyffon], 1870 [1783].
- « Chansons en patois du pays de Bresse. », <http://litterature01.chez-alice.fr/Chansons-pop-pat/Chanson-chasseur.html>.
- d'Oingt, Marguerite. *Expériences mystiques et récits édifiants*, édité par Jean-Pierre Gerfaut et Jean-Baptiste Martin, EMCC, 2012.
- d'Oingt, Marguerite. *Les œuvres de Marguerite d'Oingt*, édité par Antonin Duraffour et al., Les belles lettres, 1965.
- Ducaroy, Agnès. *Chanter Noël en patois dans l'Ain*. EMCC, 2015.
- Ducaroy, Agnès. *Chanter en patois dans l'Ain*. EMCC, 2014.
- Franquin. *Gust*. Traduit par Marc Bron, Yoran Embanner, 2007.
- Grasset, Pierre. *La vya éstordinèrè de Dyan-Séban du Mont-Oyé / La vie extraordinaire de Jean-Sébastien du Mont-Olier*. EMCC, 2013.
- Hergé. *Lé Bèrloqué de la Castafiore*. Traduit par Jérémie Polychronis, Casterman, 2010.
- Hergé. *L'Affère Tournesol*. Traduit par Joseph Comba, Casterman, 2007.
- Hergé. *L'Affère Pecârd*. Traduit par Dominique Stich, Casterman, 2007.
- Hergé. *Lé Pèguelyon de la Castafiore*. Traduit par Manuel et Josine Meune, Casterman, 2006.
- Lamuela, Xavier. « Une orthographe englobante pour le francoprovençal? Avantages et difficultés. » *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales*, no. 75, 2017, pp. 68–98.
- Maître, Raphaël. « Graphies pour les patois. » *Transmission, revitalisation et normalisation*, édité par Rosito Champrévtavy, Région autonome de la Vallée d'Aoste, 2016, pp. 37–61.
- Marin, Olivier. Van der Zuiden, Emilio, *Lou secré de la Tracsyon 22*. Traduit par Manuel Paquet, 2012.
- Martin, Jean-Baptiste. *La langue francoprovençale. Découverte et initiation*. Éditions du Poutan, 2021.

- Martin, Jean-Baptiste. *Trésor des fables d’Auvergne-Rhône-Alpes en francoprovençal. Quand nos fabulistes rivalisent avec La Fontaine*. EMCC, 2017 (vol. 1-2), 2021 (vol. 3).
- Martin, Jean-Baptiste et Jean-Claude Rixte. *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*. EMCC, 2011.
- Martin, Jean-Baptiste, éditeur. *Qu’elle était riche notre langue! Glossaire du patois bressan de Saint-Étienne-du-Bois*. Maison de pays en Bresse, 1996.
- Matthey, Marinette et Manuel Meune, éditeur. *Le francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation. Revue transatlantique d’études suisses*, no. 2, 2012, www.llm.umontreal.ca/recherche/publications.html.
- Merle, Jean et Victor Triquet. *Histoires pour la veillée par Piarrou des Beu et Liaudou Benè*. Berthod, 1939.
- Meune, Manuel. « "É va-teu / Ça va-tu?" L’éveil au francoprovençal en contexte québécois. Diversité linguistique et dialectale, expériences audiovisuelles et graphiques. » *Nouvelles du Centre d’études francoprovençales*, no. 80, 2024, pp. 11–31.
- Meune, Manuel. « Écrire en francoprovençal de la Bresse à Fribourg : unité originelle, graphies régionales et approche supradialectale. » *Regards croisés sur la standardisation du francoprovençal*, édité par Christiane Dunoyer, Région autonome de la Vallée d’Aoste, 2019, pp. 75–93.
- Meune, Manuel. « Mise en scène diglossique et écriture plurilingue en Suisse et en France: une perspective translémanique sur le domaine francoprovençal. » *Revue transatlantique d’études suisses*, no. 8/9, 2018/19, pp. 147–174, www.llm.umontreal.ca/recherche/publications.html.
- Meune, Manuel. « Quand Lucky Luke et les (Amér)Indiens parlent francoprovençal bressan. Traduction et transposition, entre inaudibilité linguistique et visibilité culturelle. » *TranscUlturAl*, vol. 10, no. 1, 2018, pp. 45–62.
- Meune, Manuel. « Enjeu local et défi transnational, terroirs patoisants et exterritorialité “arpitane” : le francoprovençal à l’heure de Wikipédia. » *Ex(tra)-territorial. Assessing Territory in Literature, Culture and Languages*, édité par Didier Lassalle et Dirk Weissman, Rodopi, 2014, pp. 261–284.
- Meune, Manuel. *Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois. Enquête sur la Société des patoisants de la Gruyère*. DLLM, 2012. <https://littfra.umontreal.ca/public/FAS/llm/Documents/2-Recherche/2-Pratiques-et-repr%C3%A9s.-locuteurs-francopr.-fribourg.pdf>.
- Meune, Manuel. *DicoFranPro, Un dictionnaire multidirectionnel de francoprovençal*, Université de Montréal, <https://dicofranpro.llm.umontreal.ca/>.
- Michel, Claude. *Si le Beaujolais m’était conté. Anthologie de la littérature en francoprovençal du Beaujolais des origines à nos jours*. EMCC, 2014.

- Région Rhône-Alpes. « *Délibération du Conseil régional n° 09.11.450. Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes.* » 2009. <http://deliberations.rhonealpes.fr/RecueilsPDF/2009/assembl%C3%A9epl%C3%A9ni%C3%A8re/r%C3%A9union%20des%208%20et%209%20juillet%202009/d%C3%A9lib%C3%A9rations/11.ap.%20langues%20regionales.PDF>.
- Riond, Manuel. « Origine et évolution du – ou des – dahu(s) / Orijinne è èvoluchòn dou – ou di – dahhú. » *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, no. 74, 2016, pp. 69–77.
- Saint-Exupéry, Antoine de. *Le pèthiòt prince*. Traduit par Gérard Taverdet, Tintenfass, 2018.
- Saint-Exupéry, Antoine de. *Le prinselhon*. Traduit par Matteo Ghiotto, Papiros, 2016.
- Saint-Exupéry, Antoine de, *Le petsou prince*. Traduit par Raymond Vautherin, Wesakeditions, 2000.
- Stich, Dominique. *Dictionnaire francoprovençal/français – français/francoprovençal*. Le Carré, 2003.
- Uchard, Bernardin. *La Piémontoize en vers bressan*. Joseph Tainturier [Claude Guyaut], 1661 [1619].
- Vurpas, Anne-Marie, éditrice. *Moqueries savoyardes (1594–1604). Monologues satiriques et comiques en francoprovençal savoyard*. EMEC / La Salévienne, 2015.